



Protocole Covid-19 club

Voici le protocole en vigueur au sein des installations du Tennis Erdre Chapelain

- **le rappel de l'obligation de respecter les règles sanitaires fondamentales** : distanciation d'un mètre minimum entre deux personnes en toutes circonstances, lavage régulier des mains avec du savon ou du gel hydro-alcoolique, utilisation de mouchoirs à usage unique.
- **le port du masque est obligatoire pour tous les publics**, à partir de 11 ans, en intérieur, extérieur, statique, déplacement, hors activité sportive.
- **les moniteurs porteront un masque lors des cours collectifs**, excepté lors des démonstrations, travail au panier ou travail à partir d'une forme mixte

Etablie le 04/09/2020, à La Chapelle sur Erdre.

Le Président,

Alain SIMONNEAUX



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Club affilié n° 02440096



Tennis Erdre Chapelain

3 Bd de l'Hopital 44240 La Chapelle sur Erdre

Tél : 02 40 72 56 07 www.techapelain.fr E-mail : te.chapelain@orange.fr